



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028157

**HAL Id: hceres-02028157**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028157v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champs de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités et techniques de communication*, spécialité *Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés* est proposée par l'Université Nice Sophia Antipolis (UNSA) au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) Nice Côte d'Azur (site de Cannes). Elle vise les métiers de journaliste rédacteur et de journaliste reporter d'image. Elle centre sa formation sur la maîtrise des techniques journalistiques, de l'écriture audiovisuelle et des pratiques déontologiques de ces professions.

La formation ne propose pas de parcours différenciés ni d'options. Elle s'effectue pour l'essentiel en présentiel. Il n'existe pas de formations comparables en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont clairement définis en termes de débouchés et d'attentes du marché, mais aussi de savoir-faire et savoir être. En revanche, la place accordée à la préparation des concours organisés par les « grands » médias (France TV, Canal +, TF1, etc.) pose réellement question. L'objectif d'une LP ne peut pas être de préparer à des concours, même reconnus par la profession, qui permettent par ailleurs « d'alimenter ces médias en CDD (contrats à durée déterminée) d'été », selon les termes du dossier.</p> <p>Les points forts et les points faibles sont bien identifiés dans le dossier d'autoévaluation ainsi que les perspectives d'évolution. Ces dernières semblent toutefois, curieusement, aller dans le sens mentionné dans les points faibles d'un « surplus » de professionnalisation. Il y a là un paradoxe à expliciter : la formation revendique à la fois son ancrage professionnel tout en regrettant un excès de professionnalisation. En outre, on constate deux objectifs autour desquels la formation semble rechercher un point d'équilibre, entre professionnalisation et recherche.</p> <p>Une clarification des objectifs et un affichage correspondant à la finalité d'insertion professionnelle directe des diplômés sont indispensables.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation est lisible. Elle alterne suivi de projet et cours plus académiques jusqu'en février, les semaines restantes laissant la place à la préparation aux concours. La pédagogie par projet telle qu'elle est proposée est pertinente. La description du mode de fonctionnement du cursus d'études est précise. Il n'existe pas d'options ni de parcours. Il n'existe pas non plus de formation en alternance, ce que regrette à plusieurs reprises le rédacteur du dossier. Il est indiqué que la formation « tient cependant compte de la vitesse de progression des étudiants et de leur souhait par rapport à leur insertion professionnelle », il n'est pas précisé comment cette prise en compte est effectuée.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La LP est proche des milieux journalistiques comme en témoigne la liste des « parrains de promotion » qui se succèdent. La présence de 70 % d'intervenants professionnels témoigne également du fort positionnement professionnel de la formation.</p> <p>Il n'existe pas de formation comparable en région PACA, à ce niveau de spécialisation. Au niveau national, on peut établir une forme de concurrence avec les grandes écoles parisiennes, s'agissant d'un secteur professionnel dont les débouchés sont principalement parisiens.</p> <p>Le champ de formation principal était en SHS (Sciences humaines et sociales) et à titre secondaire en LLAC (Lettres, langues, arts, communication). Une restructuration de la 71<sup>e</sup> section du conseil national des universités (Sciences de l'information et de la communication) est en cours à l'université pour un rattachement de toutes les formations au champ LLAC.</p> <p>Selon le dossier, des progrès sont attendus en matière de recherche, mais ceci concerne le futur. On s'interroge sur l'adossement à la recherche durant les cinq années passées. Les informations sont lacunaires sur ce point.</p> <p>Le dossier ne mentionne pas de collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est particulièrement renforcée du côté des professionnels mais comporte assez peu d'enseignants titulaires (deux maîtres de conférences). La collaboration étroite entre enseignants-chercheurs et professionnels est à souligner dans le cadre d'actions spécifiques. On note la grande proximité entre enseignants et étudiants avec notamment la participation effective de ces derniers au conseil de perfectionnement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Cette LP est très attractive et donc très sélective avec en moyenne une centaine de candidatures pour 15 à 18 inscrits. Le recrutement est essentiellement local. Les étudiants retenus sont issus de l'Université Nice Sophia Antipolis (pour 50 % des effectifs) et titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) en information-communication (pour 2/3 des effectifs). Il y a peu d'étudiants en provenance de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2).</p> <p>L'insertion professionnelle des diplômés questionne. S'il faut souligner la diversité des employeurs (chaînes premium, agences de presse, presse écrite, etc.), en revanche le taux d'insertion est faible : il est en moyenne de 64 % sur la période 2013/2015 sur la base d'un taux de réponse aux enquêtes de 78 %. L'autoévaluation ne paraît pas véritablement prendre en compte cette situation problématique, mettant plutôt en avant la qualité des emplois occupés par les diplômés. Le taux de poursuite d'études est faible (moins de 10 %). L'ouverture de la formation vers l'international (avec des partenariats en cours de développement) est proposée comme réponse pour accroître l'insertion professionnelle. Cela devrait effectivement être un atout en termes de débouchés professionnels mais est-ce suffisant ?</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est encore réduite, les enseignants-chercheurs étant très peu nombreux (deux maîtres de conférences, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche et un enseignant-chercheur associé). Selon le dossier, cette place est appelée à se développer. Plusieurs faisceaux marquent en effet le développement d'une dynamique de recherche intéressante (développement d'une unité de recherches émergentes, obtention d'un IDEX par l'université, perspective de création de formations de type master en lien avec le domaine des sciences de l'information et de la communication). Ces opportunités, sans doute surdimensionnées par rapport à une LP, sont à saisir. L'analyse des éléments communiqués laisse penser que les exigences de la professionnalisation et celles de la recherche (en tant que réflexion problématisante) soient difficiles à accorder, au-delà des déclarations de principe figurant dans le dossier.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation de la formation est très clairement le point fort de cette LP. L'implication des professionnels est déterminante : ils dispensent 80 % des enseignements, ils sont associés au recrutement, aux instances de suivi de la formation. Cette implication assure l'adéquation entre les attentes du marché et les cours dispensés dans un contexte d'évolution très rapide des technologies qui impose d'actualiser constamment les enseignements. On peut se demander toutefois comment ce souci permanent d'adaptation peut s'accorder avec le refus « de développer des enseignements trop spécifiques ». De même, on se demande comment l'implication des professionnels peut être à la fois « grande » et « limitée » (selon les termes de l'autoévaluation).</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les stages et les projets tuteurés ont toute leur place, avec une unité d'enseignement (UE) dédiée pour chaque dispositif, assurant ainsi leur réalisation et un suivi performant. Le dossier note les difficultés à préserver une dimension réflexive autour du stage qui reste trop souvent opérationnel et technique. Les exigences de la pratique monopolisent les étudiants et semblent laisser peu de place à la problématisation (et au recul réflexif). Le rédacteur du dossier est conscient de cette difficulté. Il est envisagé d'intégrer les étudiants à un dispositif proposé par l'Ecole de journalisme de Cannes (RIG : observatoire des pratiques journalistiques et de la liberté d'opinion dans le monde), ce qui est positif.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Les échanges internationaux sont actuellement relativement modestes. L'absence de cours en anglais étant un frein au développement à l'international, l'équipe pédagogique envisage un projet de cours en anglais qui répondrait au souhait d'internationalisation.</p> <p>La formation dispose d'un partenariat solide avec Oslo and Akershus College University et des accords sont en cours avec l'université libanaise à Beyrouth et avec l'école supérieure de journalisme et de communication de Casablanca, incluant quelques mobilités associées à ces partenariats. Il est pertinent de développer l'international francophone. Ceci est cohérent avec la situation de la ville de Nice au bord de la Méditerranée.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Un recrutement efficace est mis en place, basé sur les compétences et le projet de l'étudiant plus que sur son niveau académique, ce qui explique le petit nombre d'étudiants provenant de L2. Une semaine initiale d'immersion permet une mise à niveau des étudiants. Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant (proche de 100 % sur la période 2012/2015).</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation s'effectue pour l'essentiel en présentiel. La non possibilité de la réaliser en alternance est notée comme un handicap par les rédacteurs du dossier, ce constat est pertinent. Pour autant, des pistes permettant de remédier à cette situation ne sont pas évoquées.</p> <p>La place du numérique est très importante dans la formation. Le numérique, au cœur des étapes de la chaîne audiovisuelle, est intégré comme compétence professionnelle de base, mais est utilisé comme un service et pas suffisamment comme une pratique réfléchie.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les étudiants sont évalués tout au long de leur formation par le biais du contrôle continu exclusivement. On note la quasi-absence de devoir sur table, sauf pour le cours <i>Actualité et déontologie du journalisme</i>. L'évaluation semble donc pouvoir encourir le risque de manquer de recul.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le supplément au diplôme présenté dans le dossier est relativement sommaire mais précis dans les objectifs professionnels de la LP. Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas documenté dans le dossier : absence d'information sur la manière dont les compétences s'acquièrent et sur les modalités de suivi de leur acquisition.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est assuré. En complément de l'enquête de l'observatoire de la vie étudiante réalisée à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme, l'équipe pédagogique organise une journée des anciens et réalise une enquête interne annuelle. Le taux de réponse aux enquêtes internes est élevé (proche de 80 %).</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Deux instances concourent au pilotage de la formation :

- Un conseil pédagogique paritaire qui tient lieu de conseil de perfectionnement. Il associe des représentants des organisations professionnelles, des enseignants et des étudiants. Il traite de la formation dans toutes ses dimensions. Ce conseil se tient dans le cadre du fonctionnement de l'Ecole de journalisme de Cannes qui porte le DUT *Information-communication*, option *Journalisme*. Dans le dossier, aucun élément ne permet d'appréhender le lien entre la LP *Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés* et l'Ecole de journalisme de Cannes, ce qui interroge sur le positionnement de ce conseil.
- Une commission Licence Professionnelle pilotée au niveau de l'IUT.

Un questionnaire pour l'évaluation de la formation et de l'enseignement est soumis aux étudiants chaque année.

Les travaux des instances de suivi de la formation et les observations des étudiants ont eu des effets concrets sur le fonctionnement de la formation (à titre d'exemple, réduction de la durée des magazines réalisés par les étudiants, mise en place d'un responsable pour la préparation aux concours des médias).

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation attractive, aux effectifs réduits, qui présente une dimension professionnalisante probante.
- Une collaboration étroite entre enseignants et professionnels.
- Un excellent taux de réussite au diplôme.

### Points faibles :

- Une formation qui se présente comme une préparation aux concours réservés organisés par des médias et est modelée par les exigences et le format de ces concours.
- Une insertion professionnelle des diplômés insuffisante.
- Un risque d'isolement au sein de l'université (peu d'étudiants issus de L2, implantation à Cannes, faibles relations avec la recherche).

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés* dont l'objectif affiché est la préparation des concours réservés proposés par des médias (France TV, Canal +, TF1, etc.) pose la question de l'adéquation entre la nature du cursus d'études à vocation professionnelle et son objet. Il est indispensable de clarifier le positionnement de la formation en affirmant, d'une part, la finalité d'insertion directe des diplômés dans les secteurs de la profession et, d'autre part, son inscription au sein de l'université. Une telle mesure devrait permettre d'améliorer le taux d'insertion professionnelle des diplômés aujourd'hui insuffisant et de concevoir une formation détachée des contraintes liées à la préparation des concours.

La mise en place de l'alternance, évoquée à plusieurs reprises dans le dossier, serait de nature à favoriser des débouchés professionnels locaux dès la sortie de la formation. Une telle démarche poursuivrait alors une professionnalisation déjà très marquée et probante mais qui est effectivement attendue dans le cadre d'une licence professionnelle.

# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

**LICENCE PROFESSIONNELLE JOURNALISME AUDIOVISUEL**

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180014904-019263-RT

Nice, le 27 avril 2017

La licence professionnelle Journalisme audiovisuel permet aux étudiants de présenter les concours proposés aux Ecoles reconnues par la profession par les média premium. Il s'agit incontestablement d'un avantage pour ces étudiants d'autant que ces concours sont en train de se multiplier : ouverture cette année d'un concours par BFMTV (prix rédacteur et JRI) et par M6 (prix MObile JOrnalisme, MOJO). Les prix attribués sont des CDD au sein de ces grandes rédactions. Il ne semble pas utile de revenir sur ce qui constitue bien une possibilité d'insertion professionnelle supplémentaire pour nos étudiants.

Un lien est toutefois établi dans la conclusion du rapport entre présentation aux concours et contenu des enseignements de la LPJAV : "*[...] pose la question de l'adéquation entre la nature du cursus à vocation professionnelle et son objet. Cette orientation conduit à une formation modelée par les exigences et le format de ces concours*". Or ce constat ne semble pas conforme à la réalité de notre pratique. En l'occurrence, contrairement à d'autres formations, il ne nous a pas semblé utile de donner une priorité unique aux concours, même si cela a été l'objet de nombreuses discussions en interne. Pour l'essentiel la préparation aux concours est effectuée en autonomie par les étudiants et un responsable des concours audiovisuels coordonne ponctuellement leurs travaux.

Par contre, nous sommes évidemment sensibles au taux d'insertion professionnelle qui est, comme il est précisé, significatif puisqu'une très large proportion des étudiants répond aux enquêtes, mais en-dessous du résultat attendu pour les deux années considérées. Il est à noter que les piges et CDD successifs se multiplient dans les métiers du journalisme et que les indicateurs traditionnels reflètent mal l'activité réelle de ces journalistes. Par ailleurs, après le dépôt du dossier d'évaluation et en lien avec les orientations prises lors des derniers conseils de perfectionnement, les décisions suivantes ont été prises :

- D'une part, en convergence avec les recommandations du rapport, d'ouvrir la formation à l'alternance
- D'autre part de modifier l'intitulé de la formation en licence professionnelle Journalisme Audiovisuel et Ecritures Augmentées.

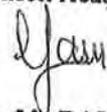
Il s'agit par ces deux décisions de favoriser une meilleure insertion des étudiants en élargissant le spectre de la formation sans pour autant renoncer à ses spécificités. Les résultats de cette décision se font déjà sentir. Alors que nombre de nos étudiants, et souvent les meilleurs, préféreraient s'orienter vers d'autres formations parce qu'elles proposaient l'alternance et un profil moins spécifique, cette année 24 étudiants sur les 30 de la promotion de deuxième année de DUT Information-Communication, option journalisme, ont choisi de s'orienter vers la LP JAV. Il conviendra bien sûr dans ce contexte d'éviter le développement d'une formation tubulaire en conservant une ouverture pour des étudiants issus d'autres formations.

La mise en œuvre de ces décisions s'accompagne de la nomination en cours d'un nouveau maître de conférences en sciences de l'information et de la communication dédié pour la partie enseignement aux formations en journalisme portées par le département Information-Communication et à la dimension écritures augmentées de la licence professionnelle en particulier. Le profil de ce poste en sociologie du journalisme (production, économie, régulation, sociologie du travail, sociologie du groupe professionnel) a donc bien sûr été orienté en fonction des mutations de la profession à l'aune du numérique. Les travaux de recherches de ce maître de conférences contribueront au développement de la licence professionnelle en direction des écritures augmentées et trouveront également à s'inscrire au sein de l'Unité de Recherche Emergente //TransitionS (Savoirs, Médias, Territoires) créée après avis favorable de la Commission de la Recherche par décision du Conseil d'Administration de l'UNS en septembre 2016. Les recherches conduites au sein de cette URE portent non seulement sur le développement de nouveaux formats mais plus globalement sur l'évaluation du nouveau rapport des journalistes à l'information en termes de sources, de financement ou bien d'écritures : datas, extraction, analyse et visualisation de données.

Concernant l'organisation pédagogique de la formation, il s'agit d'une organisation par projet. Ainsi les notions tant théoriques que pratiques (semaines professionnelles) sont apportées au cours de la formation en fonction du rythme de développement des projets, la plus grande partie de la formation étant articulée autour de la réalisation d'un magazine de 13', la seconde partie plus courte étant consacrée à la réalisation d'un web documentaire. Il convient de souligner sur ce point que le temps consacré au magazine a été réduit pour une finalisation courant janvier. Il s'agit de permettre une orientation plus précoce par le conseil pédagogique des étudiants en direction de la préparation aux concours pour ceux qui présentent un profil plus spécialisé (JRI, rédacteurs) et vers le web-journalisme pour ceux dont le profil est polyvalent. Mais il s'agit également de laisser une plus grande place à la formation académique après la réalisation du 13' et avant la réalisation du web-documentaire. Le suivi de l'acquisition des compétences sera formalisé au sein d'un livret lorsque les fiches RNCP LP nationales seront finalisées par la DGESIP. Ce livret sera pleinement exploité en même temps que la mise en place de l'alternance au sein de la formation.

Concernant l'isolement de la formation, dès 2019 avec d'autres formations proposées par l'IUT Nice Côte d'Azur mais également différents masters en sciences de l'information et de la communication, la licence professionnelle sera accueillie au sein des bâtiments dévolus à la mise en place d'un pôle universitaire à Cannes.

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique



**Sophie RAISIN**